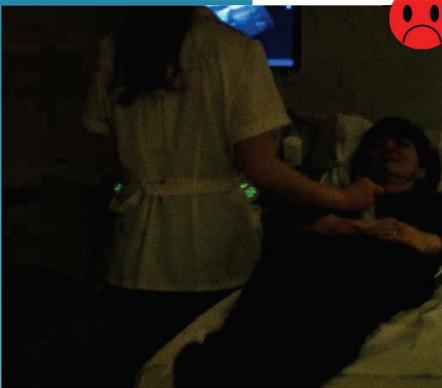


2.6 L'éclairage inadéquat et la vision obstruée



2.6.1 Stationnement mal éclairé



2.6.2 Salle d'échographie faiblement éclairée



2.6.3 Vision obstruée par un chariot



2.6.4 Utilisation d'un tire-chariot pour avoir une vue dégagée

EN QUOI CONSISTE LE DANGER ?

Un éclairage inadéquat ou une vision obstruée nuit à la capacité d'apercevoir le danger. Un bon éclairage permet aux employés de voir autour d'eux et de remarquer les obstacles au sol et les situations dangereuses à temps pour les éviter (photos 2.6.1 à 2.6.3).

OÙ SE TROUVE LE DANGER ?

- Parcs de stationnement à étages.
- Aires d'entreposage.
- Corridors.
- Cages d'escaliers.
- Passages piétonniers à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
- Chambres de patients lors des tournées la nuit.
- Salles d'échographie.

STRATÉGIES DE PRÉVENTION

- Installer un plus grand nombre de luminaires dans les endroits mal éclairés.
- Prévoir des veilleuses ou des lampes de poche pour les tournées dans les chambres de patients la nuit afin de mieux repérer les obstacles sans réveiller le patient.
- S'assurer d'avoir un éclairage adéquat (réf. : Code national du bâtiment).
- Installer des luminaires qui diffusent de la lumière de tous les côtés.
- Éviter d'utiliser des chariots hauts ou dont la charge nuit à la perception d'obstacles au sol et préconiser l'utilisation d'un tire-chariot (photo 2.6.4).
- Éviter de circuler avec des charges dans les mains qui obstruent la vue.